



Boucherie Chony



Cercle d'Escrime Rhodanien

Gymnase Saint Pierre, Côte Saint Pierre

26500 - BOURG LES VALENCE

Société d'Escrime de l'agglomération

Valentinoise

Association fondée en 1931

Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948

Bourg-lès-Valence, le 31 août 2016

Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le Cercle d'Escrime Rhodanien a le plaisir de vous inviter à participer à l' :

EuroFleuret - Valence 2016

Samedi 19 et Dimanche 20 novembre 2016

CIRCUIT NATIONAL ÉLITE

FLEURET DAMES et HOMMES, catégorie SENIOR

Cette étape du circuit sera dotée de prix **récompensant les HUIT finalistes à hauteur de 2400€.**

Dotation financière pour les trois premiers et premières :

Fleuret Dames Seniors **1er : 600€ - 2ème : 300€ - 3ème : 150€ - 3ème : 150€**

Fleuret Hommes Seniors **1er : 600€ - 2ème : 300€ - 3ème : 150€ - 3ème : 150€**

Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance PLANETE ESCRIME, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire,

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Maître Denis DURAND
Directeur Sportif du CER
Tél 0663150622
denis.durand26@gmail.com

Patrick TRISTRAM
Président
Cercle d'Escrime Rhodanien

REGLEMENT

Palmarès Eurofleuret : 2001 (Cédric GOHY), 2002 (Brice GUYART), 2003 (Nicolas BEAUDAN), 2004 (Loïc ATTELY), 2005 (Jean-Yves ROBIN), 2006 (Grégory KOENIG), 2007 (Marcel MARCILLOUX), 2008 (Ralf BISSDORF), 2009 (Grégory KOENIG), 2010 (Victor SINTES), 2011 (Jean- Paul TONY-HELISSEY), 2012 (Julien MERTINE), 2013 (Alessio FOCONI), 2014 (Ghislain PERRIER), 2015 (Vincent SIMON)

ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE. La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers en règle avec la FFE ou la FIE.

La présentation de la licence 2017 est obligatoire.

ARTICLE 2 : HORAIRES ET LIEU DE COMPÉTITION

Samedi 19 novembre

	Appel	Scratch	Début
Fleuret Hommes	13h00	13h30	14h00
Fleuret Dames	15h00	15h30	16h00

Dimanche 20 novembre

	Appel	Scratch	Début
Fleuret Hommes	8h00	8h30	9h00
Fleuret Dames	8h30	9h00	9h30

**Halle des Sports du Polygone, Jacques Chaban-Delmas,
av. de la Marne - 26 000 - VALENCE.**

ARTICLE 3 : FORMULE SENIORS ELITE :

	Samedi	Dimanche
Fleuret Hommes	<p>Exemptés et qualifiés directement pour le dimanche : X = 32 du Classement National FFE + 64 du Classement FIE</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 tour de poule de 6 ou 7 décalage par club et ligue, sans éliminés. Qualifiés directement pour le dimanche après le tour de poule = X - 52 <i>Exple : 30 présents dans les 32 FFE + 10 FIE</i> <i>52 qualifiés : 42 exemptés + 10 après le tour de poule</i>- Tableau d'élimination directe pour qualifier 32 garçons	<p>84 tireurs</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 tour de poule de 7 décalage par club et ligue, sans éliminés- Tableau d'élimination directe
Fleuret Dames	<p>Exemptées et qualifiées directement pour le dimanche : X = 16 du Classement National FFE + 64 du Classement FIE</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 tour de poule de 6 ou 7 décalage par club et ligue, sans éliminées. Qualifiées directement pour le dimanche après le tour de poule = X - 33 <i>Exple : 14 présentes dans les 16 FFE + 6 FIE</i> <i>33 qualifiées : 20 exemptées + 13 après le tour de poule</i>- Tableau d'élimination directe pour qualifier 16 filles	<p>49 tireuses</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 tour de poule de 7 décalage par club et ligue, sans éliminées- Tableau d'élimination directe

ARTICLE 3 bis:

ENGAGEMENTS :

Date limite : **mercredi 16 novembre 2015 23h59 heure de Paris.**

Les engagements se feront **uniquement en ligne à partir du logiciel de gestion fédéral des inscriptions.**

Seuls les étrangers **non licenciés à la FFE** procéderont par mail : eurofleuret.valence@gmail.com

Le droit d'engagement est fixé à **18 €** par tireur.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur (coordonnées ci-dessus), sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de **90 €**.

ARTICLE 4 :

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

ARTICLE 5 :

Les poules constituées seront en ligne le vendredi 17 novembre à midi sur JoinApp et sur le site du CER : www.cer-valence.com

ARTICLE 6 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

ARTICLE 7 :

Les clubs inscrivant 4 tireurs (hommes et femmes confondues) ou plus seront tenus de présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur.

ARTICLE 8 :

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement du Circuit.

ARTICLE 9 :

Les réservations d'hôtels situés en centre ville et à proximité de la Halle des Sports pourront être directement effectuées :

***Hôtel partenaire : Tarif préférentiel
navette possible (hôtel - compétition, le samedi soir et
dimanche matin) sur demande avant :
le jeudi 17 novembre à eurofleuret.valence@gmail.com***



*** : Hôtel Campanile Valence-Nord

Tél. : 04 75 82 92 97 Fax : 04 75 82 93 00 (prévoir un véhicule)
mail : campanilevalence@wanadoo.fr site : www.campanile.com

Autres Hôtels

** : Hôtel Akena

Tél. : 04 75 55 65 65 Fax : 04 75 42 03 33 (prévoir un véhicule)

mail : resa@motel-du-rhone.com

** : Hôtel Les Négociants

Tél. : 04 75 44 01 86 Fax : 04 75 44 77 57

mail : hotel.les-negociants@wanadoo.fr site : <http://www.hotelvalence.com>

*** : Hôtel Atrium

Tél. : 04 75 55 53 62 Fax : 04 75 55 53 68

mail : info@atrium-hotel.fr site : www.atrium-hotel.fr

*** : Appart'Hôtel Hevea

Tél. : 04 75 25 61 60 Fax : 04 75 25 61 61

mail : info@hevea-apparthotel.com site : www.hevea-apparthotel.com

** : Hôtel de Paris

Tél. : 04 75 44 02 83 Fax : 04 75 41 49 61

ARTICLE 10 :

Navette Gratuite de la **Halle des Sports à la gare de valence TGV**.

Merci de s'inscrire avant le **jeudi 17 novembre 2016** par mail : eurofleuret.valence@gmail.com
en précisant le club, le nombre de personnes et votre horaire de départ en gare de Valence TGV.

Les horaires de départ de navette seront affichés le dimanche matin.



Pour vous simplifier la vie,

EuroFleuret - Valence

est sur JoinApp!



**Pour avoir les informations
de EuroFleuret - Valence**

sur vous en permanence
et pour être **notifié en
temps réel** d'un message
urgent sur votre
smartphone,

**flashez ce QR code à
l'aide de l'application
JOINAPP !!**



Votre groupe EuroFleuret - Valence est administré par Denis Durand.
Vous aussi vous souhaitez créer un groupe sur JoinApp? RDV sur www.joinapp.fr !